



LES JOURNÉES TERRITOIRES CONSEILS

Destinées aux élus et techniciens
des structures intercommunales

ÉVOLUTIONS INSTITUTIONNELLES

ÉLABORER UN SCHEMA DE MUTUALISATION

> **MARDI 9 JUIN**

Cette journée s'adresse aux élus de toutes les communautés et de leurs communes membres qui devront, dans l'année qui suit les élections municipales, réaliser un schéma de mutualisation des services. La journée permettra de s'interroger sur la méthode à suivre pour réaliser ce schéma, son contenu, ses objectifs pour le mandat et ses incidences sur le pacte financier et le projet de territoire. Nous aborderons, avec les élus et les collaborateurs techniques qu'ils auront souhaité associer à cette journée, les différents outils juridiques de mutualisation à leur disposition, ainsi que les éléments méthodologiques et pédagogiques permettant d'élaborer un tel schéma. Des exemples de schémas de mutualisation réalisés par des communautés y seront également présentés.

NOUVEAUX ÉLUS : COMPRENDRE LES GRANDS ENJEUX DE L'INTERCOMMUNALITÉ (COMPÉTENCES, GOUVERNANCE, FISCALITÉ)

> **MARDI 16 JUIN**

> **MARDI 23 JUIN**

> **MARDI 30 JUIN**

(une date au choix)

Cette journée s'adresse aux nouveaux élus communautaires et communaux (et

leurs collaborateurs) qui souhaitent maîtriser les grands enjeux de l'intercommunalité, ses différentes formes, ses grands principes juridiques, ses compétences et sa gouvernance.

Elle vise également à identifier les grands enjeux actuels des intercommunalités : transferts ou restitution de compétences, relations financières avec les communes et incidence des éventuelles modifications de périmètres (fusions/défusions, création de communes nouvelles ou de communes-communautés).

FINANCES ET FISCALITÉ

CONSTRUIRE SA POLITIQUE FISCALE

> **VENDREDI 24 JANVIER**

Cette journée s'adresse aux élus et leurs collaborateurs souhaitant s'informer sur la fiscalité locale, dans un contexte de réforme impactant l'ensemble des collectivités territoriales.

La journée apportera les éléments essentiels de compréhension sur les points suivants :

> Quel bilan des évolutions de la fiscalité locale ?

> Que faut-il retenir de la loi de finances pour 2020 ?

> Quels sont les leviers à la disposition des élus locaux pour construire leur politique fiscale, aujourd'hui et dans un futur proche ?

> Comment s'informer à partir des différents états fiscaux ?

Agenda
> **Janvier**
à **juin 2020**

ANIMER LA RELATION FINANCIÈRE PROSPECTIVE ET LA DÉMARCHÉ D'INVESTISSEMENT

> **JEUDI 25 JUIN**

Cette journée s'adresse aux élus et à leurs collaborateurs souhaitant comprendre les enjeux de l'analyse financière prospective, en lien avec leurs projets d'investissement. Les échanges permettront de faire le point sur les évolutions budgétaires en 2020.

Comment partager la compréhension des enjeux financiers entre communes membres et communauté ?

> Quels outils pédagogiques d'aide à la décision mettre en place ?

> Quels indicateurs significatifs peut-on choisir ?

> Qu'apporte la réalisation d'un plan pluriannuel d'investissement (PPI) ?

MOBILITÉ DURABLE

MOBILITÉ EN TERRITOIRES PEU DENSES

> **MARDI 28 JANVIER**

Cette journée s'adresse aux élus des communautés de communes qui, dans un contexte législatif en évolution, devront choisir de se saisir ou non de la compétence « mobilité » dans l'année qui suit les élections municipales. La journée permettra d'appréhender les contours de cette compétence (gouvernance, missions, financement), de prendre connaissance d'initiatives publiques et privées innovantes, d'envisager des argumentaires à destination des habitants afin d'encourager de nouvelles pratiques de mobilité moins dépendantes de la voiture individuelle.

Cette journée met l'accent sur les conditions de mise en place de projets de mobilité durable et inclusive répondant aux besoins des habitants des territoires ruraux et péri-urbains. Elle est aussi conçue comme une rencontre entre les participants, leur permettant d'échanger sur leurs problématiques et de partager des repères méthodologiques.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

COMMENT STRUCTURER ET CONSOLIDER DES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX ÉCONOMIQUEMENT VIABLES ?

> **MARDI 17 MARS 2020**

Dans le foisonnement d'initiatives territoriales en faveur d'une alimentation plus saine et plus durable émerge aujourd'hui la nécessité de questionner les conditions de viabilité et de robustesse des solutions économiques mises en œuvre.

Qu'il s'agisse, par exemple, de la création d'outils de transformation collectifs destinés à assurer un meilleur ancrage local de la valeur, ou de l'émergence de nouvelles formes de distribution au plus près des besoins locaux, ... les modèles économiques de ces projets alimentaires territoriaux sont le plus souvent hybrides et interrogent les collectivités territoriales sur leur rôle dans la structuration et la consolidation des écosystèmes alimentaires locaux.

LES TIERS-LIEUX EN MILIEU RURAL, CATALYSEURS DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

> **MARDI 26 MAI**

Fablabs, living labs, espaces de coworking... : construits sur les principes de l'hybridation et la recherche de créativité, portés par la transformation numérique et les mutations des modes de travail, les tiers-lieux émergent aussi en milieu rural avec pour vocation de devenir de véritables catalyseurs d'attractivité et de stimulation des écosystèmes entrepreneuriaux au service du développement local. Dans le foisonnement des initiatives menées à toutes les échelles territoriales, peut-on décrypter des modèles ou des approches efficaces ? Comment les collectivités peuvent-elles stimuler ou accompagner l'émergence de tiers-lieux en inscrivant cette démarche dans une stratégie de développement et d'ancrage local des activités ?

S'appuyant sur l'analyse et le décryptage d'expériences engagées à l'échelle du territoire national, cette journée a pour ambition de mieux cerner les enjeux, et d'analyser les différents modèles économiques et de gouvernance mis en place pour répondre aux besoins locaux.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE TERRITORIAL

> **MARDI 23 JUIN**

Destinées à générer de potentielles créations d'activités et d'emplois, et à répondre à des

enjeux de raréfaction des ressources, les démarches d'économie circulaire s'appuient sur des dynamiques de coopération multi-acteurs à l'échelle des territoires.

Quels sont les leviers dont disposent les collectivités territoriales pour impulser ou accompagner l'émergence de telles initiatives collectives ? Comment stimuler les complémentarités entre les acteurs ? Quels sont les freins à lever ? Cette journée a pour ambition d'interroger les facteurs de réussite et d'échec des premières expériences territoriales conduites en matière d'économie circulaire, et d'explorer les modalités d'implication des collectivités pour accompagner son essor à la lumière des premières expériences conduites à l'échelle nationale.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL INTERCOMMUNAL

POLITIQUE SOCIALE INTERCOMMUNALE : FAUT-IL CRÉER UN CIAS ?

> **JEUDI 4 JUIN**

Journée organisée en partenariat avec l'UNCCAS

Cette journée s'adresse aux élus des communautés souhaitant se doter d'une politique sociale intercommunale et aux élus de CCAS réfléchissant à l'intérêt de créer un CIAS pour répondre équitablement aux enjeux sociaux du territoire. Rassemblant plusieurs territoires, cette journée est aussi un temps d'échanges entre élus autour de préoccupations communes. Les enjeux du maintien à domicile, l'insertion sociale et professionnelle de nombreux jeunes, les différentes formes de précarité sont à considérer pour assurer une vie sociale collective la plus harmonieuse possible.

Exercer des compétences sociales d'intérêt communautaire nécessite, pour les élus, de vérifier la pertinence de la création d'un centre intercommunal d'action sociale.

Chacun sait également que l'annonce d'une telle création peut soulever des interrogations et des craintes :

- > Comment favoriser la réflexion collective des élus dans ce secteur d'intervention réputé difficile ?
- > Comment associer les partenaires, les acteurs associatifs et institutionnels ?
- > Quel avenir pour les CCAS des communes membres de l'EPCI souhaitant se doter de la compétence optionnelle « action sociale d'intérêt communautaire » ?

Une démarche de travail, basée sur l'expérience des nombreux groupements l'ayant déjà expérimentée, sera proposée durant cette journée. Elle a pour ambition d'accompagner les territoires souhaitant prendre des compétences sociales intercommunales et de vérifier s'il leur sera nécessaire de créer un CIAS pour exercer celles-ci.

JEUNESSE : DE QUELLE POLITIQUE INTERCOMMUNALE SE Doter ?

> **JEUDI 28 MAI**

Cette journée s'adresse aux élus intercommunaux souhaitant élaborer une politique pour la jeunesse, c'est-à-dire développer une action d'accompagnement des enfants, des adolescents et des jeunes adultes dans leurs parcours d'éducation, de formation, d'accès à l'emploi et au logement, et de prise de responsabilité au sein de la collectivité. Rassemblant plusieurs territoires, cette journée est aussi un temps d'échanges entre élus autour de préoccupations communes.

Si l'existence d'activités sportives et de loisirs concourt à la socialisation des jeunes, une politique jeunesse ne peut se réduire à ces seuls aspects. Pour aller plus loin, il est important d'élaborer un projet local et d'instaurer des partenariats institutionnels et associatifs avec les acteurs concernés :

- > la CAF engageant une nouvelle contractualisation : la convention territoriale globale ;
- > le département, en charge, de la prévention spécialisée et de l'aide sociale à l'enfance, des collègues ;
- > la région, chef de file de la coordination des politiques jeunesse : formation professionnelle, enseignement secondaire et supérieur, orientation ;
- > les fédérations d'éducation populaire, parfois prestataires pour le compte de collectivités ;
- > les associations locales rencontrant parfois des difficultés, dont celles liées à un certain désengagement des bénévoles.

À partir d'une méthode dans laquelle de nombreux territoires se sont déjà engagés depuis 2006, Territoires Conseils propose une démarche de travail visant à développer une politique jeunesse intercommunale. Cette démarche pourra également se révéler utile pour faciliter l'exercice des compétences enfance-jeunesse des nouveaux EPCI issus des fusions. ■

MUNICIPALES 2020

un cycle de **webconférences** dédiées pour vous permettre d'appréhender les règles juridiques qui encadrent les scrutins à venir.

> **MARDI 14 JANVIER, DE 10H30 À 12H00**

Conditions d'éligibilité et composition des listes de candidats

> **MARDI 31 MARS, DE 10H30 À 12H00**

L'installation des conseils communautaires

> **MARDI 18 FÉVRIER, DE 10H30 À 12H00**

Présentation des modes de scrutin

> **JEUDI 9 AVRIL, DE 10H30 À 12H00**

Délégations et indemnités de fonction au sein des communes

> **MARDI 3 MARS, DE 10H30 À 12H00**

Tenue des bureaux de vote et organisation du scrutin

> **JEUDI 16 AVRIL, DE 10H30 À 12H00**

Délégations et indemnités de fonction au sein des EPCI et des syndicats mixtes

> **MARDI 17 MARS, DE 10H30 À 12H00**

L'installation des conseils municipaux

QU'EST-CE QU'UNE **JOURNÉE** TERRITOIRES CONSEILS ?

C'est une journée qui rassemble, autour d'une même préoccupation, des élus d'intercommunalités de diverses régions. Les chargés de mission de Territoires Conseils leur apportent un appui à la réflexion et des réponses à leurs questions juridiques, institutionnelles, stratégiques ou méthodologiques. Les expériences d'autres territoires et un apport pédagogique favorisent les échanges entre élus. Ces journées sont ouvertes aux élus communautaires accompagnés le cas échéant d'agents territoriaux.

Après un échange sur les problématiques et les attentes de chacun des territoires (contexte, évolutions envisagées, questions diverses...), des premiers éléments de réponses sont apportés aux questions posées, ainsi qu'un appui méthodologique et une démarche d'accompagnement plus avancée sur certains sujets.

La plupart des journées ont lieu à Paris, permettant un rassemblement large des participants. Certaines peuvent en outre être organisées en région par la direction régionale de la Banque des Territoires et les équipes de Territoires Conseils.

Il n'y a pas de frais d'inscription ni de participation. Les élus prennent en charge leurs frais de déplacement. L'animation, les dossiers ressources et le déjeuner sont assumés par Territoires Conseils.

Après une journée à Paris ou en région, les élus accueillis pourront solliciter Territoires Conseils pour un accompagnement dans leur commune ou intercommunalité.

À l'issue de ces journées thématiques, Territoires Conseils peut se rendre dans votre territoire (EPCI, commune, Pays/PETR) pour animer une réunion pour un public élargi à l'assemblée communautaire ou à l'ensemble des conseillers municipaux. Lorsqu'une démarche est proposée, et dans l'hypothèse où les élus souhaitent s'y engager, Territoires Conseils apporte un appui méthodologique et parfois juridique si le domaine d'intervention le nécessite (deux à quatre journées de travail dans le territoire).

POUR VOUS INSCRIRE

Rendez-vous sur le site www.banquedesterritoires.fr

*Rubrique **Agenda** ou rubrique **Nos évènements***

Au moment de votre inscription, un accusé de réception vous sera envoyé.

Quelques jours avant la réunion, une confirmation vous indiquera le lieu où elle se tient (Paris intra-muros)

MODALITÉS TECHNIQUES POUR LES WEBCONFÉRENCES

- > Vous devez disposer de la version la plus récente d'Adobe Flash Player.
- > Une connexion Internet haut débit en filaire (Ethernet) ;
- > Pour un meilleur confort d'écoute, nous vous recommandons d'utiliser : > Un casque audio connecté à votre ordinateur.

> Pour en savoir plus : www.banquedesterritoires.fr rubrique « Solution/Territoires Conseils » ou par téléphone au standard de Territoires Conseils : 01 58 50 75 75.

